



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 26 MAI 2014**

**14.05.122 – 1/2**

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 20 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six mai à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers</b>			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL	X		
<b>Vice-Présidents</b>				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND		X	Annie POUZARGUE
Hélène ESTRADE	X			Jean-Paul GARRAUD	X		
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE	X		
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD		X	Jean-Paul GARRAUD
Sébastien LABORDE	X			Patrick NVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
<b>Conseillers</b>				James SEYNAT		X	Loïc MANON
Jean-Louis d'ANGLADE		X	Jacques RABANIER	Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Patrice BOUVRY
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT		X	Kléber AUDINET
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS		X	Mireille CONTE-JAUBERT
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel VACHER	X			Marcel BERHOME	X		
Michel MILLAIRE		X	Michel VACHER	Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU		X	Isabelle FEYRY				
Jean-Louis ARCARAZ	X			<b>Sous-total</b>	53	14	
Catherine BERNADEAU	X			<b>TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir</b>			67

-----  
Madame Agnès SEJOURNET a été nommée secrétaire de séance  
-----

**TRANSPORTS****DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CALI AU GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)**

Sur proposition de Monsieur Alain PAIGNE, Vice-président en charge des Transports ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) ;

Vu l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Libournais au Groupement des Autorités Organisatrices de Transports, en vertu de la délibération 11.09.132 en date du 27 septembre 2011.

Le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) constitue une plate-forme d'échange et de réflexion à la disposition des autorités organisatrices de transport et regroupe des communes, syndicats, communautés d'agglomération ou urbaines, conseils généraux ou conseils régionaux.

L'article premier des statuts du GART fixe le but de l'association :

- assurer les échanges d'informations entre les élus responsables de transports collectifs des déplacements de personnes et des transports de marchandises ;
- ouvrir le dialogue avec tous les acteurs concernés par les déplacements ;
- être l'interprète des autorités organisatrices de transport pour toutes les questions relatives aux déplacements de personnes et aux transports de marchandises auprès de l'Etat et de l'Union européenne ;
- développer les échanges sur les transports collectifs, les déplacements de personnes et les transports de marchandises avec les collectivités territoriales au niveau européen et mondial.

Les statuts et le règlement intérieur du « Groupement des Autorités Responsables de Transport » disposent que les autorités organisatrices membres du GART désignent leur représentant au sein de l'Assemblée Générale ; ce sont des membres élus de l'autorité organisatrice. Leurs fonctions cessent à l'expiration de leur mandat représentatif. Seules les autorités organisatrices à jour de leur cotisation peuvent se faire représenter à l'assemblée générale. Elles y sont représentées par le titulaire et/ou le suppléant qu'elles ont désigné.

Sur avis favorable du Bureau communautaire du 16 avril 2014,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de l'Assemblée Générale.

<b>GART</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Alain PAIGNE	Madame Chantal GANTCH

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président,  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais